

Commission Technique Des ACTIVITES CYCLISTES

03/09/2019

Compte rendu de réunion.

Présents:

Yves Berger (CCSPP) - Daniel Denibas (VCBS), Pierre Segain (TCM) Jean-Paul
Coince (ACL) – Vincent Macaux (VCV)
Christelle Brédard (CSD)

Excusés :

Sylvain Charpentier(AAOC) - Yvette Coince (ACL) – André Leroux (AAOC) – Jean-
Claude Vacher (TCM) – Dominique Dorval (CCMV)
Dominique Renaud (CCMV)

Ordre du jour communiqué à la Commission, au Comité et aux clubs le
27/08/2019

Commission Technique Des Activités Cyclistes

COMPTE RENDU DE REUNION.

Début de la réunion à 20h 20

1/ VALIDATION DU PV DE LA REUNION DU 17 juin 2019.

Christelle Brédard précise que la situation générée par les cadets du CCS reste contestable. La CTD prendra les mesures afin de ne pas permettre le renouvellement de cette pratique. Daniel Denibas rappelle qu'il est désormais possible de s'engager à l'avance sur les courses aux programmes Ufolep, grâce au nouveau logiciel qui nous est accessible. Nous aborderons le sujet lors de la réunion annuelle des clubs. PV adopté à l'unanimité.

2/ POINT TRESORERIE

Notre trésorière étant absente pour raison de santé, c'est Jean-Paul Coince qui fournit les informations requises.

Il est important de rappeler aux clubs organisateurs qui ne se sont pas acquittés de leur redevance auprès de la CTD (1 € par engagé) de régulariser leur situation au plus tôt.

- CC Saclay 119 €
- CCSPP 69 €
- AAOC 111 €
- CCMV 59 €
- CA Orsay 53 €
- Nombre de licenciés : 247 encartés.

3/ EXAMEN DE LA POLEMIQUE GENEREE PAR L'INSCRIPTION DE 15/16 ANS N'AYANT PAS PRIS LE DEPART SUR LES COURSES ET DE SERMAISE.

Frédéric Faulcon, président du club de saclay (club concerné) invité à la CTD est présent. Il détaille la chronologie des faits et les accords passés avec le club organisateur et précise qu'il souhaitait permettre à ses jeunes coureurs de pouvoir être sélectionnés au National. Il pensait que le quota minimum de courses nécessaires à la qualification était de 3, alors qu'en fait il n'est que de 2. En fait cela permettra aux coureurs du CCS concernés de participer au National. Les jeunes concernés ne prennent la place de personne

A la lumière de ces explications un débat entre les membres de la CTD conclu à la bonne fois du CCS et estime qu'il n'est pas justifié de prendre de sanction. Il est néanmoins rappelé d'éviter ce type de pratique en limite des règlements.

- 1^{ère} caté. 20
- 2^{ème} caté. 29
- 3^{ème} caté. 104
- 4^{ème} caté A . 59
- 4^{ème} caté B . 15
- Fem. 5
- Jeunes 15

3/ COURSES DU MOIS AU CALENDRIER UFOLEP 91.

- Dimanche 23 juin – championnat régional / 221 engagés, Beau temps, circuit sélectif
 - Mercredi 26 juin – Nocturne de Lardy / 73 engagés
 - Dimanche 30 juin – Méréville / 118 engagés
 - Mercredi 03 juillet – Nocturne de Saint Pierre du Perray / 69 engagés
- Circuit un peu court avec de la circulation, voir à améliorer pour 2020, interdire le circuit à la circulation (arrêté municipal à négocier).
- Dimanche 07 juillet – Fontenay le Vicomte / 62 engagés (3et 4 seulement)
 - 12, 13 et 14 juillet - Beaumont de Lomagne
 - Championnat National sur route 22 engagés, deux coureurs forfaits non excusés : Le Neun et James Séremes.
 - 15/16 ans – 2 ème par équipe
 - 20/29 – 2 ème par équipe
 - Dimanche 21 juin – Saint Yon / 152 engagés (dont 36 1 ère caté.)
 - Pour un total d'engagés de 1949 en 2019

4/COURSES A VENIR

- Championnat régional de CLM à Gastins le dimanche 08 septembre
- Championnat National de CLM à Tret (38) le samedi 21 et dimanche 22 septembre
- Les engagements (pour le National) seront effectués par Jean-Claude Vacher.
- Dimanche 22 septembre – Morangis (les commissaires de courses seront Yves Berger et Sylvain Charpentier).

5/ POINTS SUR LE CHALLENGE INTER CLUBS

- Les noms des coureurs classés dans chaque catégories les trois premiers) sont annoncés ainsi que le nombre de participants.
- Il reste une course (Morangis) à courir avant cloture de l'épreuve.
- Le classement des femmes licenciées dans 3 catégories, ne semble pas équitable il conviendra d'examiner leur situation pour la saison 2020.
- Le règlement et ses conséquences seont soumis à l'avis des sirigeants et des coureurs lors de la réunion des clubs.
- La cérémonie de remise des récompenses se déroulera à l'issue de la réunion des clubs le samedi 30 novembre à Mennecy.
- Les coureurs récompensés seront : Alice Brédard, championne national de cyclo –cross en minime.
- Les 3 premiers de chacune des catégories (7) du challenge inter club pour un montant de 1 000 €.
- Les clubs récompensés le seront à hauteur de 400 €.
- Jean-Paul Coince se chargera des récompenses.

6/ LES CYCLOS-CROSS

La CTD n'a reçu aucune proposition ni requête concernant cette activité.
Sauf « réveil partif » il n'y aura aucun cyclo –cross organisé par les clubs Essonnien en 2020.

7/ LE PRE PROGRAMME SUR ROUTE POUR 2020

- * 1^{er} ou 08 mars – La Jacques Guoin
- * le 29 mars – Pussay
- * le 1^{er} mai – La Vélostar
- * le 17 mai – Championnat Départemental

- * le 17 mai – Morangis
- * le 14 juin Guillerval / Morangis
- * le 14 juin – Championnat Régional
- * le 17 juin – Guibeville (nocturne)
- * le 24 juin - Lardy (nocturne)
- * le 1^{er} juillet – St Pierre du Perray (nocturne)
- * le 19 juillet – Saint Yon
- * le 20 septembre - Morangis

8/ QUESTIONS DIVERSES

- Le championnat National sur route pour 2020 aura lieu à Jouarre (77)
- Le VCBS met un terme à son adhésion à l'Ufolep
- Le VC Arpajon s'affilie à l'Ufolep pour 2020
- Il conviendra de rappeler aux clubs et aux coureurs dont le certificat médical arrive à échéance de le renouveler en consultant leur médecin traitant.
- Départ anticipé des 15/16 ans devant les 3 ème catégories. La CTD est favorable pour une expérience sur la saison 2020.
- Proposition à examiner lors de la réunion des clubs : les coureurs de 4 ème catégorie âgés de 60 ans et plus, qui seraient amenés à accéder à la catégorie supérieure (3 ème) lors de la saison 2020, pourront solliciter et obtenir une descente de 3 en 4 pour la saison suivante, a la condition de ne pas avoir fait de place dans les 5 premiers en 3 et avec une pénalités de 10 points.

9/ DATE DE LA PROCHAINE REUNION

Mardi 08 octobre

Fin de la réunion à 22h 30
PV communiqué le 18/09/2019

*